

Présents :

<i>Elus</i>	M. Vigneron adjoint au maire de Saint-Saëns aux affaires scolaires, Madame Cantais, conseillère municipale
<i>Enseignants</i>	Mmes Hervet, Gamahut, Largeteau et Coursimault Messieurs François, Largeteau, Dumont et Fleury
<i>Délégués des parents d'élèves</i>	Mme Grebent, M Lemercier, M Grout, M Carles, M Potvin, M Vimbert,
<i>Mairie</i>	Madame Dournel, secrétaire générale

Excusés : M Vaas IEN, Mme Farin, Mme Percepied, Mme Tournebize

M Sizorn (DDEN)

✓ **Règlement restaurant scolaire**

Un point a été ajouté à l'ordre du jour à la demande de Madame Dournel : l'élaboration d'un règlement pour le temps de cantine. L'idée est de projeter ce règlement aux parents en début d'année, lors de la réunion de rentrée. Il a pour objectif le rappel des règles essentielles de l'école, des droits et des devoirs des élèves. L'idée est de faire un règlement de cohésion entre l'école, le personnel de cantine, les parents...

Mise en place d'un permis à point.

M Carles fait remarquer qu'il serait préférable d'avoir recours à des sanctions plus dures afin de faire évoluer les choses plus efficacement. Mme Dournel répond que les sanctions sont progressives M François prend la parole afin de refaire un point sur l'historique du problème et signale que d'une part, il est positif d'avoir un outil pour faire avancer les choses et que malgré cela, certains comportements ne changent pas pour certaines personnes, malgré les formations et les outils proposés.

Mme Largeteau propose de travailler sur ce règlement en début d'année avec les enseignants et les élèves.

Mme Largeteau propose que ce soit les enfants eux même qui évaluent les comportements des autres enfants, validé par un adulte.

Rien n'est donc décidé mais l'idée d'établir ce règlement est conservée.

✓ **Evaluations CE1-CM2**

Elles ont été légèrement modifiées par rapport à l'an dernier. Elles ont été réalisées il y quelques semaines (mi-mai) M. Largeteau présente quelques exemples d'exercices au vidéo projecteur, exercices expliqués par les enseignants des classes concernées.

Mme Largeteau fait remarquer que des retours avaient été faits en fin d'année dernière sur les évaluations mais qu'aucune modification n'a été apportée. Les résultats ont été transmis à l'inspection, qui fera un bilan lors de la prochaine réunion de directeurs.

Résultats pour les CE1 :

Les difficultés apparaissent dans le domaine de l'orthographe (66,9 %). Au niveau de l'écriture, de la lecture, de la compréhension et du lexique les résultats tournent à 80 %. Notons qu'à l'oral, le taux de réussite est à 96 %. En mathématiques, deux domaines sont évalués les nombres (90%) et les calculs (71 %).

Résultats pour les CM2 :

En français, les résultats sont les mêmes qu'en CE1 dans les domaines de la lecture et la compréhension (81%) par contre en écriture (63.5%) en lexique (66%) et surtout en orthographe (50%), les résultats sont très chutés.

En mathématiques, nombres et calculs tournent autour de 60 % de réussite.

Ce constat va nous permettre de réajuster le projet d'école pour la prochaine année au niveau du cycle 3.

Le logiciel de gestion des résultats permet de faire apparaître les élèves en difficulté, ayant obtenu moins de 60% de bonnes réponses.

✓ **Stage de Remise A Niveau**

Deux maîtres sont volontaires pour encadrer ce stage. Les élèves pourront retravailler les items dans lesquels ils ont des difficultés. Ce sont les enseignants qui proposent aux parents des élèves de CM2 et de CM1 de les faire participer à ce stage.

Il aura lieu du 26 au 29 août 2019 de 9h00 à 12h00 à l'école de la Varenne. Il est entièrement gratuit pour les familles. La liste des élèves est en cours de constitution.

✓ **Bilan de l'année scolaire :**

En CM2, les effectifs sont chargés suite à la fermeture d'une classe l'année dernière. L'intégration des élèves d'ULIS dans ces conditions n'est pas toujours simple car ce sont des élèves qui nécessitent une grande attention et cela se fait parfois au détriment des élèves en difficultés de la classe. M François fait remarquer ses inquiétudes quant à l'évolution des choix sur l'orientation des enfants. L'équipe est détendue, travailleuse, professionnelle toujours selon M François.

M Largeteau fait remarquer que le concert avait été une réussite et que la participation active des enseignants est un plus. Il remercie les enseignants pour leur participation et souhaite continuer dans cette voie à l'avenir.

Mme Gamahut et Mme Herve expliquent avoir passé une très bonne année en travaillant ensemble. Leur classe a vécu un évènement difficile en cours d'année. En effet les problèmes de santé d'un élève ont permis de souder le groupe classe.

Mme Largeteau observe que le changement de maîtresse du dispositif ULIS n'a pas été facile à gérer pour les enfants et leurs familles. L'adhésion et le travail des élèves n'ont pas été aussi efficaces que l'année passée. Les échanges de service au cycle 2 ont permis de faire l'ensemble des matières de manière régulière et à temps fixe. Un projet sur le thème de l'alimentation au petit déjeuner a été réalisé et s'est avéré utile voir nécessaire pour les élèves.

Mme Coursimault dit qu'elle a également passé une année agréable à Saint Saëns. Elle a vu 140 enfants dans l'année pour des bilans psychologiques, des orientations, des suivis, des entretiens, des réunions d'équipe éducative, des ESS (pour enfants ayant une notification MDPH). Les deux principales écoles sont les Grandes Ventes et Saint Saëns. Elles disposent chacune d'un dispositif ULIS. Le total d'élèves vus est de 37 aux Grandes Ventes, 35 à Saint Saëns.

Elle fait remarquer que l'absence de maître E et de maître G est préjudiciable sur le secteur.

Un maître-nageur a été absent durant une partie de l'année, ce qui a causé l'impossibilité d'utiliser le petit bassin ou les compétences du MNS en pédagogie. Certaines séances ont également été annulées suite à des problèmes de transport.

L'équipe enseignante remercie les parents d'élèves accompagnateurs et ayant l'agrément.

✓ **Préparation de la rentrée 2019-2020**

Les inscriptions des futurs CP ont été faites. Cependant, certaines familles ne se sont pas présentées. Elles prendront rendez-vous prochainement avec M Largeteau.

Les prévisions d'effectifs sont : 21 CP, 23 CE1, 22 CE2, 29 CM1, 24 CM2

Certains départs sont attendus mais des arrivées également, comme chaque année.

✓ **Questions diverses :**

M Lemerrier fait remarquer qu'un problème de tuyau de chauffage avait été signalé lors d'un précédent conseil et souhaite savoir où en est le dossier.

M Vigneron répond qu'un devis a été demandé qu'il est validé et que les travaux vont se faire prochainement.

La séance est levée à 20h15.

Rédaction : M Dumont et M Largeteau

Depuis le conseil d'école, nous avons appris que Madame Largeteau change d'école l'année prochaine. Madame Tournebize et Monsieur Dumont qui remplaçaient les enseignants nous quittent également ainsi que Madame Gamahut.

Que tous soient remerciés pour leur engagement et leur professionnalisme au service des élèves.